



Évaluation du recours au questionnement éthique selon le référentiel de certification

L'éthique en santé

- **Lorsque les normes et règles de comportement sont à construire, à inventer, à forger, l'éthique est une réflexion, généralement collective avec une approche donnée par chacun, sur les valeurs humaines** : la vie, la mort, le respect de la personne, la liberté d'aller et venir, la confidentialité, la liberté de choix, etc. Plus que de permettre de discerner entre le bien et le mal, elle amène à choisir entre plusieurs formes de bien, voire le moindre mal. Elle repose sur la réflexion, les qualités humaines et l'ouverture.
- **La morale est une discipline dictée par la société**. Elle est composée d'un ensemble des normes, de règles de conduite, propres à une société donnée, souvent même tenues comme universellement valables. Sur un plan plus philosophique, c'est l'ensemble des règles qui définissent comment faire le bien et comment éviter de faire le mal. La morale est donc directive, normative, voire justicière, car possiblement à l'origine de récompense ou de sanction. Elle est à usage collectif.
- **La déontologie est une discipline donnée par la profession**. Elle est l'ensemble des règles et des devoirs qui régissent une profession. Elle s'exprime le plus souvent à travers un « code professionnel », qui, en médecine, est l'exposé des règles de bonne conduite envers les malades, les familles, les confrères.
- **Le droit** est quant à lui l'ensemble des règles contraignantes, potentiellement assorties de sanctions que se donne une société, comme au travers de codes (de la route, civil, pénal, etc.). Le droit, vise l'aménagement des comportements collectifs.

Enjeux

Si l'application de la loi est obligatoire, en matière de santé de nombreuses questions éthiques se posent au quotidien, devant les choix des soignants, des patients et leur famille. Ceci tout au long de la vie : depuis la gestation jusqu'à la fin de vie. Ainsi dans chaque établissement de santé une organisation est attendue pour permettre à cette réflexion de s'installer auprès des équipes soignantes.

D'autre part, depuis 2012, dans chaque région un espace de réflexion éthique coordonne les travaux et mutualise les initiatives en matière d'éthique dans les domaines des sciences de la vie et de la santé. Il s'adresse aux professionnels de santé ainsi qu'aux usagers. Il a été défini pour ces espaces régionaux cinq grandes missions qui sont précisées par l'[article L.1412-6 du Code de la Santé publique](#) : formation, documentation, échanges interdisciplinaires, débats publics avec les citoyens, observatoire des pratiques éthiques. Il est ainsi un recours pour tous.

En quoi la certification répond à l'évaluation du recours au questionnement éthique en établissement ?

Certaines situations cliniques, *a fortiori* complexes, peuvent engendrer des conflits de valeurs pouvant prendre la forme de dilemmes éthiques rendant les décisions parfois difficiles par le choix qu'elles imposent aux professionnels dans la recherche de solutions les meilleures pour le patient et ses proches. Ces situations appellent une réflexion collective et interdisciplinaire conduite en temps opportun au plus près du terrain et fondée sur des modalités structurées, adaptées à la nature des activités de l'établissement.

La quasi-totalité des domaines couverts par le référentiel de certification peuvent être le lieu de questionnements éthiques. Ce qui est à évaluer, à l'appui d'un unique critère dédié, c'est l'effectivité d'une démarche initiée au sein de l'établissement et appropriée par les professionnels, qu'il s'agisse des stratégies thérapeutiques ou diagnostiques, des pratiques de soins, du droit des patients ou des relations interprofessionnelles. La démarche se doit d'associer les représentants des usagers et doit pouvoir bénéficier de la mobilisation de l'expérience patient.

Pilotage

- Mise en place d'un cadre opérationnel permettant la prise en compte par les professionnels des problématiques éthiques en temps opportun (3.4-04).
- Implication au niveau de l'établissement des représentants des usagers dans la réflexion éthique (3.4-04).
- Mise à disposition des professionnels de ressources externes d'aide à la prise en compte et au traitement des problématiques éthiques (3.4-04).

Actions

- Sensibilisation et formation des professionnels au questionnement éthique (3.4-04).
- Identification par les professionnels des questionnements éthiques auxquels ils sont confrontés notamment autour des droits du patient, de leur état de santé, de la stratégie thérapeutique et des soins proposés (3.4-04).

Évaluation

- Réalisation d'un état des lieux des questionnements éthiques au niveau de l'établissement (3.4-04).

Les points clés nécessitant une attention particulière lors de la visite

Experts-visiteurs

L'établissement identifie les problématiques de nature éthique et est moteur en matière de déploiement du questionnement éthique

Vous vous assurez que l'établissement a fait du questionnement éthique un enjeu explicite et partagé. Pour cela **vous questionnez** l'établissement sur l'existence d'une démarche structurée d'identification des problématiques éthiques. Sur la manière dont celle-ci a été conçue et déployée : quel en a été le périmètre, quels en ont été les acteurs, mobilise-t-elle l'expérience patient et si oui comment ?

Vous vous intéressez aux résultats de cet état des lieux. À la manière dont ceux-ci ont été partagés au sein de l'établissement et aux actions ou évolutions de pratiques ou d'organisation qu'il a pu générer ainsi qu'à la périodicité à laquelle cet état des lieux est actualisé ou réinterrogé.

1. Identification des problématiques et déploiement du questionnement éthique



Enjeux explicites et partagés



L'établissement tire enseignement des problématiques éthiques identifiées et mises en questionnement

Vous apprécierez la capacité de l'établissement à capitaliser sur les enseignements de cet état des lieux ou équivalent dans une visée d'enrichissement du cadre de la prise en charge et le développement de connaissances nouvelles. Pour cela, **vous solliciterez** des illustrations concrètes.

Les professionnels inscrivent le questionnement éthique au cœur de leur pratique

Vous rechercherez auprès des professionnels leur degré de sensibilisation voire de formation au questionnement éthique. **Vous ferez** le lien entre les actions de sensibilisation dont ils bénéficient et la façon dont ils sont partie prenante de la démarche d'identification des problématiques éthiques conduite au niveau de l'établissement à partir de situations vécues dans le cadre de leur exercice professionnel.

Vous questionnerez les professionnels sur les modalités auxquelles ils recourent pour signaler et traiter une problématique de nature éthique lorsqu'elle se présente. **Vous interrogerez** les conditions d'activation de ces modalités de réflexion et si elles relèvent d'un cadre commun connus de tous.

Vous vous assurerez que ces modalités internes de mise en questionnement des problématiques s'opèrent au plus du terrain et agissent en temps opportun. Pour cela, **vous interrogerez** les professionnels sur les situations les plus récentes qui les ont conduits à mener en équipe un questionnement éthique et la nature du cadre dans lequel ils ont mené ce questionnement et les actions qui ont pu en découler.

2. Enseignements des problématiques identifiées



- Capitaliser sur les enseignements
- Enrichissement du cadre de la prise en charge
- Développement de connaissances nouvelles

3. Questionnement éthique au cœur des pratiques



- Actions de sensibilisation
- Partie prenante de la démarche d'identification des problématiques éthiques
- Modalités recourues pour signaler et traiter la problématique

En cas de besoin l'accès à des ressources externes qualifiées est organisé

Vous questionnerez enfin la possibilité pour les professionnels de recourir pour certaines situations qui le nécessitent à des ressources externes de type cellule de soutien éthique ou autre (confer encadré).

4. Accès ressources externes qualifiées

Ressources régionales

- **Espace de réflexion éthique régional (ERER)**. Espace doté d'une commission en charge de délivrer des avis et d'une **cellule de soutien éthique (CSE)** à disposition des équipes de soins voire de **référénts « éthique »**.

Les **cellules de soutien éthique (CSE)** ont été mise en place dans le cadre de la gestion de la pandémie de Covid-19, conformément aux recommandations du Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE) dans son avis du 13 Mars 2020 . Ces cellules de soutien sont pluridisciplinaires, consultatives et n'ont pas vocation à se substituer au travail des instances éthiques locales ou aux décisions des équipes médicales et paramédicales, ni aux initiatives déjà mises en place par des équipes mobiles locales ou régionales. Elles ont pour objectifs communs :

- d'**apporter un éclairage éthique collégial et pluridisciplinaire** aux professionnels ou usagers confrontés à des tensions et des questionnements complexes rencontrés à l'occasion de la prise en charge de patients ;
- d'**orienter les professionnels** vers les instances éthiques locales ou des personnes ressources de proximité ;
- d'**opérer une remontée des tensions éthiques présentes sur le terrain** auprès du Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE) et de la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS).

Les représentants des usagers sont partie prenante du questionnement éthique

Vous évaluez auprès des représentants des usagers leur niveau d'implication dans la réflexion éthique et la forme concrète que prend cette dernière au niveau de l'établissement.

5. Représentants usagers partie prenante



Les questions à poser lors de l'évaluation dans le cadre de l'audit système

Critère 3.4.04 – L'établissement promeut et soutient le recours au questionnement éthique par l'ensemble des acteurs

Les questions posées constituent des exemples. Chaque expert visiteur devra adapter ses questions au contexte de l'établissement. Une posture de bienveillance sera adoptée afin de permettre l'expression des interlocuteurs.

Audit système « Gouvernance »

Les questions à poser au regard des éléments d'évaluation

- Un état des lieux des questionnements éthiques est réalisé et partagé avec l'ensemble des acteurs.
 - Par quels moyens identifiez-vous les problématiques éthiques qui se posent ou peuvent se poser au regard de vos activités ? Avez-vous réalisé un état des lieux des questionnements éthiques ? Si oui, à quelle date ? Était-ce le premier ?
 - Cet état des lieux (ou équivalent) a-t-il concerné l'ensemble des activités de l'établissement ?
 - Comment l'avez-vous conçu et déployé ? Avez-vous été accompagné dans cette démarche ? Avez-vous eu recours aux ressources de votre Espace de réflexion éthique régional ou de toute autre structure experte ?
 - Dans quel cadre avez-vous exploité les résultats de cet état des lieux ? Disposez-vous au niveau de l'établissement d'une structure de type comité ou commission éthique ? Si oui, pouvez-vous en décrire la composition, la fonction et les modalités de fonctionnement ? Comment vous organisez-vous pour que le référent éthique soit connu des professionnels ?
 - Les résultats ont-ils été partagés avec les professionnels de l'établissement ? Si oui, comment ?
 - Qu'a apporté cet état des lieux ? Pouvez-vous donner deux exemples concrets illustrant l'intérêt de cette démarche ?
- Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés au questionnement éthique.
 - Menez-vous auprès des professionnels des actions de sensibilisation, voire de formation, au questionnement éthique ? Auprès de qui ces actions sont-elles menées et à quelle fréquence ?
 - Comment les nouveaux recrutés sont-ils informés du dispositif mis en place pour leur permettre de répondre à leurs interrogations ?
 - Pouvez-vous me montrer ce qui a été fait sur l'année écoulée ?

Audit système « Entretien professionnel »

Les questions à poser au regard des éléments d'évaluation

- Les professionnels identifient les questionnements éthiques auxquels ils sont confrontés notamment autour des droits du patient, de leur état de santé, de la stratégie thérapeutique et des soins proposés.
 - Avez-vous bénéficié de sensibilisation ou de formation au questionnement éthique ? Ces actions ont-elles été pluridisciplinaires ? Qu'en avez-vous tiré pour votre pratique ?
 - Quels sont, dans votre pratique, les domaines susceptibles d'être générateurs de problématiques éthiques ? Adoptez-vous sur ces sujets une attitude proactive ?
- Les professionnels disposent d'un cadre opérationnel permettant la prise en compte des problématiques éthiques en temps opportun.
 - Dès lors qu'un professionnel ou une équipe est confronté à un questionnement éthique comment cela se passe ? Comment ce questionnement est mis en réflexion ? L'est-il selon vous dans des délais adaptés à la nécessité de résolution de la problématique identifiée ? Cette réflexion relève-t-elle de modalités communes aux professionnels de l'établissement ?
 - Disposez-vous de ressources internes à même de vous accompagner dans cette réflexion ? Si besoin, avez-vous la possibilité de recourir à des ressources externes connues pour vous accompagner dans cette réflexion ?
 - À titre d'illustration, avez-vous un exemple récent de questionnement de nature éthique ayant donné lieu à une réflexion collective soit au sein de votre équipe soit au niveau de l'établissement ? Qu'est-ce ce qui en a résulté ?

Audit système « Représentants des usagers »

Les questions à poser au regard des éléments d'évaluation

- Les représentants des usagers sont associés à la réflexion éthique conduite au niveau de l'établissement.
 - Pouvez-vous expliciter la manière dont vous êtes, en votre qualité de représentants des usagers, partie prenante de la réflexion éthique menée au niveau de l'établissement ? Pouvez-vous donner une illustration de cette implication ?
 - Avez-vous dans ce cadre pris l'initiative de porter des sujets à la réflexion collective ?
 - Considérez-vous que la démarche conduite au sein de l'établissement prenne suffisamment en compte l'expérience, le vécu des patients ?

Exemples de situations ayant appelé un questionnement éthique

- La sexualité en institution : reconnu comme un des besoins fondamentaux ; quid de relations entre patients hospitalisés au long cours d'un même service ou d'un même établissement ou bien entre patient hospitalisé et son partenaire, ou lorsque cela concerne des adolescents, etc.
- La garantie des libertés individuelles en psychiatrie qui tient compte de la situation clinique, Quid du retrait systématique des effets personnels, de la mise en pyjama, de l'hospitalisation de patient HL en unité fermées.
- Les refus de soins pour convictions religieuses sans que le pronostic vital soit engagé.
- Traitement d'une infection et amélioration fonctionnelle avec projet de pose d'une prothèse versus la conservation du membre au prix d'une durée d'hospitalisation très prolongée avec antibiothérapie au long cours et une issue fonctionnelle incertaine.
- Patiente 90 ans jusqu'alors totalement autonome admise pour confusion fébrile avec suspicion de méningite. Directives anticipées signées par la patiente refusant toute acte invasif. Refus de la famille de réaliser une ponction lombaire pour respecter les directives anticipées quand le corps médical juge que la ponction permettrait de faire un diagnostic et d'engager une thérapeutique avec de vraies chances de succès.
- Patiente anorexique qui refuse la pose d'une sonde nasogastrique.

Pour aller plus loin

Références légales et réglementaires

- Arrêté du 4 janvier 2012 relatif à la constitution, à la composition et au fonctionnement des espaces de réflexion éthique régionaux et interrégionaux.
- Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades.
- Loi de bioéthique du 6 août 2004.
- Aide-mémoire à destination des animateurs et porteurs de projet d'une structure de réflexion éthique – Observatoire Espace Éthique Ile de France, 2016.

Retrouvez tous nos travaux et abonnez-vous à l'actualité de la HAS
www.has-sante.fr

